

A photograph showing two individuals engaged in canyoning. They are rappelling down a dark, wet rock face that is part of a waterfall. The person at the top is wearing a red jacket, yellow pants, and a yellow helmet. The person at the bottom is wearing a black wetsuit with red and yellow accents. Both are equipped with safety gear, including helmets, harnesses, and ropes. The background shows a rocky riverbank with some greenery.

Canyonisme en Haute-Savoie

Une construction durable et réfléchie
d'activité sportive de pleine nature

Gestion des sites et de l'activité

fin 2007

CANYONEURS

sensibilisent

créent

Préfecture
de Haute-Savoie

impulse

travail
collaboratif



sous l'égide de la



Fédération
délégataire

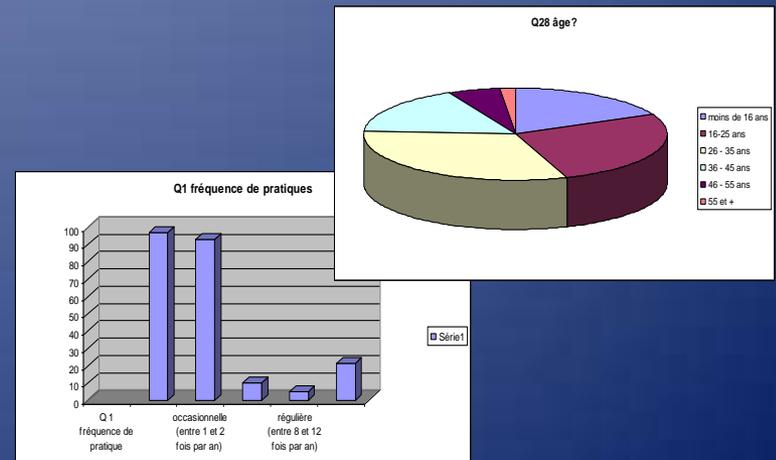
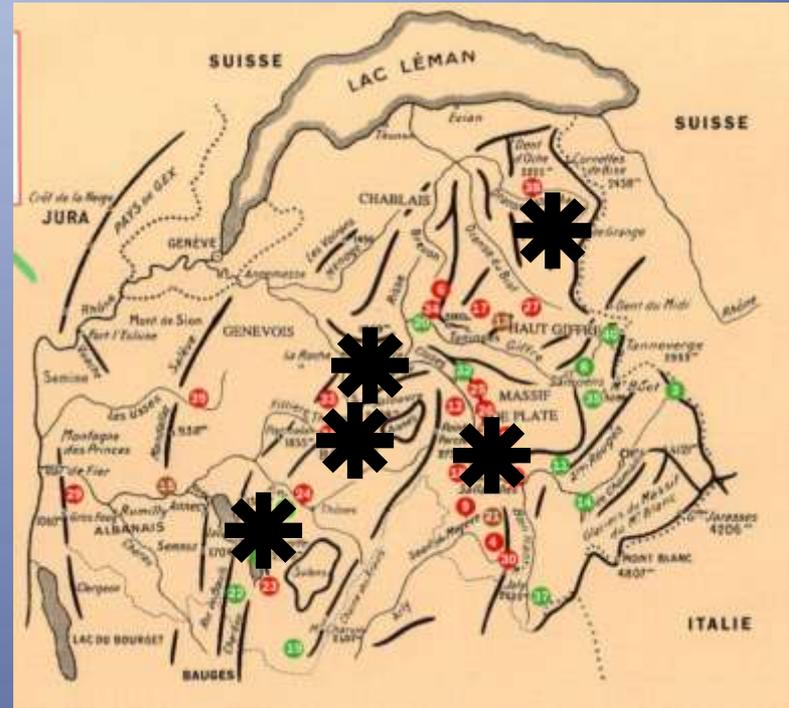


DDJS 74
désormais
DDCS 74



réalisent

- ❑ un travail d'analyse attaché aux caractéristiques départementales
- ❑ une étude socio-économique
- ❑ un projet de plan de développement dans le long terme
- ❑ sensibilisent pour 5° premiers canyons



l'ensemble des institutions concernées de près ou de loin par l'activité pratiquée en espace naturel: PGHM, SDIS, DDEA, DDASS, Spéléo secours, ATD, etc.

Conseillers techniques nationaux.

Conseil Général de Haute-Savoie



Petit Bornand



Bonneville



Magland



Araches



Talloires



Morzine

- Présentation des études, des projets
- Débats...définitions des besoins, des optiques à suivre...les financements envisageables...
- Elaboration des méthodes de travail

Les canyons promus seront:

- développés dans les termes « terrain d'aventure » et non « terrain sportif »**
- analysés au cas par cas avec les communes en ce qui concerne les contextes juridiques (responsabilités, conventions, arrêtés municipaux...)**
- étudiés et le cas échéant sécurisés. Sécurisés sans que toutefois cela vienne à dépasser le classement terrain d'aventure. Les sites doivent rester avant tout des milieux naturels.**
- parcourus aussi avec les secours pour que l'examen des sites puissent être bénéfique aux interventions.**
- revus à l'équipement dans les normes, à titre de « bonus » vis-à-vis du classement terrain d'aventure. Ceci afin qu'un équipement nécessaire et suffisant soit proposé aux pratiquants, que le milieu naturel soit au minimum impacté, et améliorer la sécurité.**
- pourvus de signalétiques qui sont à concevoir**

Le travail est réalisé bénévolement par les techniciens fédéraux et professionnels du CDPC et avec le soutien de la DDJS .

❑ 5 groupes « étudient les sites » et finalisent leurs études par des rapports

- canyon des Sambuis (Petit Bornand)
- canyon de Balme (Magland / Araches)
- canyon du Bronze (Bonneville)
- canyon de Nyon (Morzine)
- canyon d'Angon (Talloires)

Les études sont organisées:

V1 : concertations avec municipalité

V2: étude des accès, parkings, implantation signalétique...

V3: état des lieux et des équipements dans le site

V3 bis: visite des lieux avec SDIS/PGHM...

V4: établissement des besoins, du cahier d'équipement, du cahier d'étude

(V1, V2, V3, V3 bis répétées autant que besoin)

❑ 1 groupe « élabore la signalétique ».

La signalétique est homogène sur le département mais comporte aussi une partie spécifique pour chaque site (selon les éléments recueillis sur le terrain)

Les travaux de ce groupe sont échangés et validés au final par l'ensemble des partenaires.

2009 / 2010

Les études de terrain

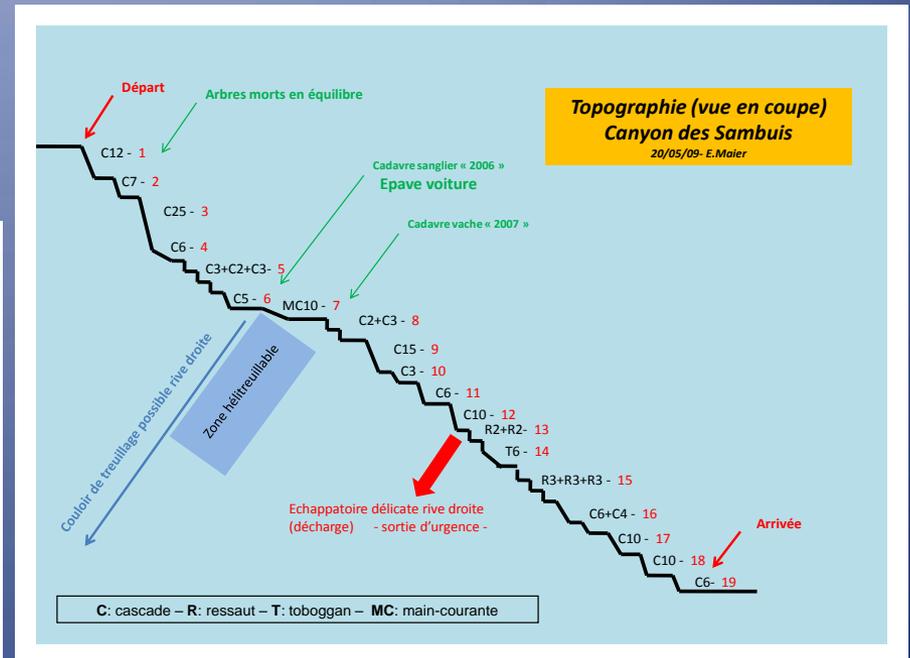
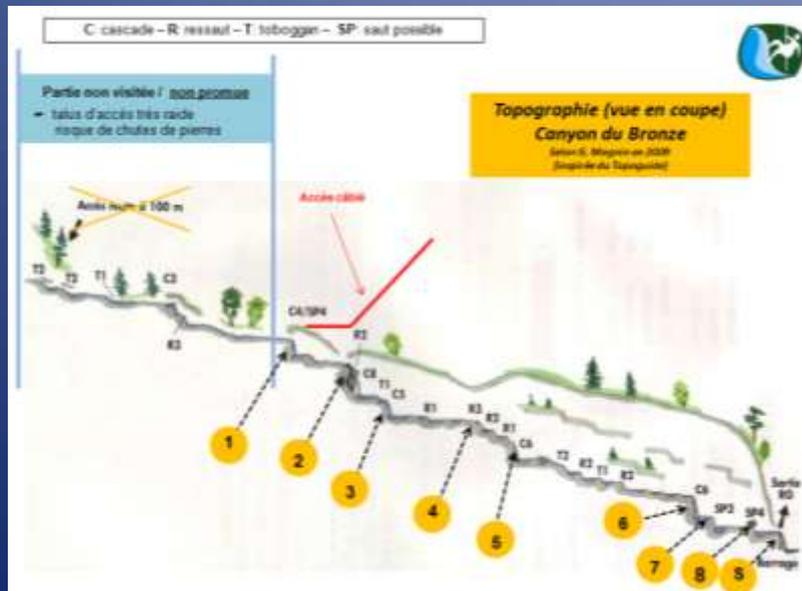
Menées en concertation avec les communes, les riverains, les propriétaires permettent de définir, pérenniser les parcours, les parkings, les accès...etc.



2009 / 2010

Les études de terrain

Permettent de réactualiser les topos et établir notamment avec les secours les points de D.Z.s, les échappatoires, les zones d'hélicoptéage possible, mesurer l'engagement du parcours...etc.



2009 / 2010

Les études de terrain

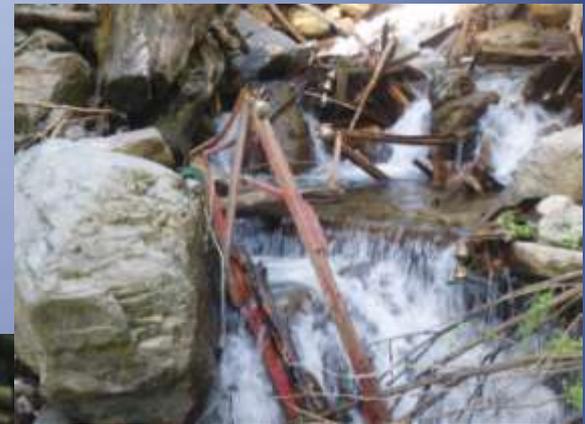
Permettent de révéler d'éventuels problèmes majeurs pour le site, pour le canyoneur....



2009 / 2010

Les études de terrain

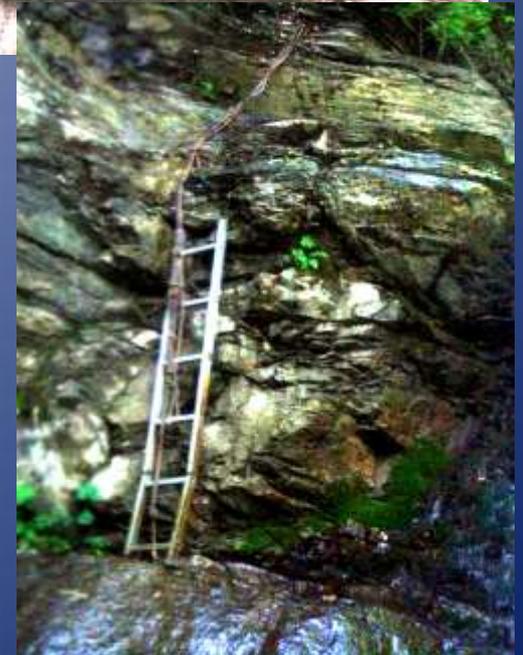
Révèlent des problèmes de pollution et aussi par elle de sécurité....



2009 / 2010

Les études de terrain

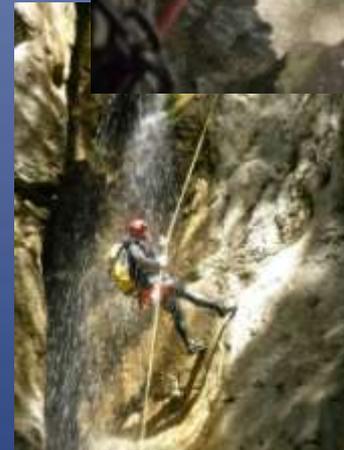
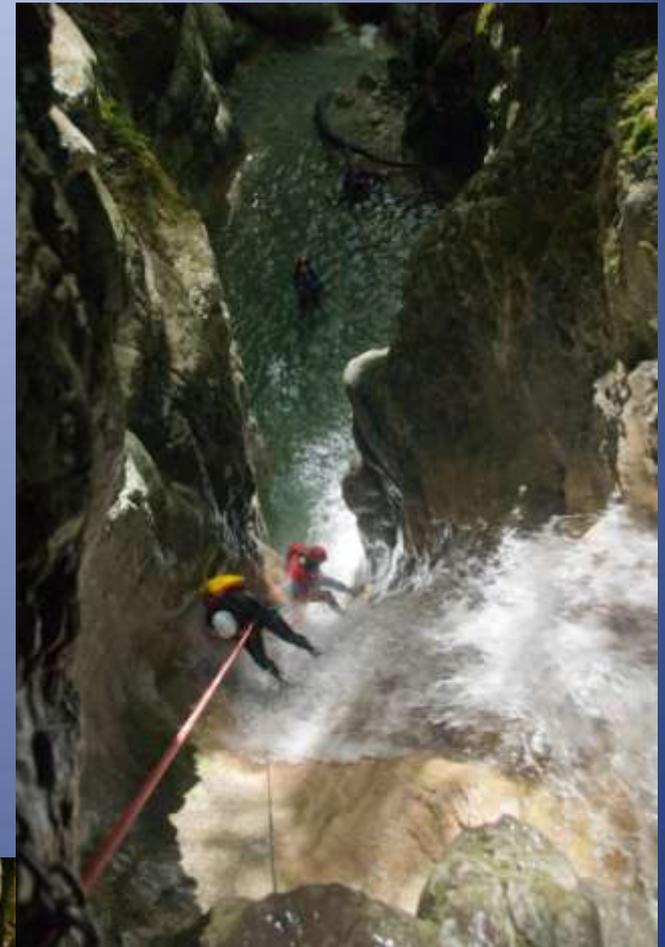
Permettent le bilan de l'équipement en place: sa nécessité, sa fiabilité, son impact sur le milieu naturel...



2009 / 2010

Les études de terrain

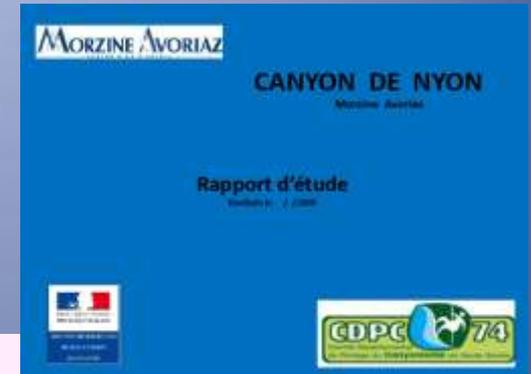
Permettent d'établir les points de
visualisation des débits....
de disposer de photos libres de droit et
qui pourront illustrer les signalétiques



Les études de terrain

Permettent d'établir :

- les actions à mener, les priorités...
- les programmer avec les techniciens, les communes...
- les financer



CANYON DES ROTS OU DE BALME
Communes de Magland et Araches



2009 / 2010

Les actions sur sites

En matière de dépollution,...



En matière de dépollution...(suite)



2009 / 2010

Les actions sur sites

En matière de sécurisation...



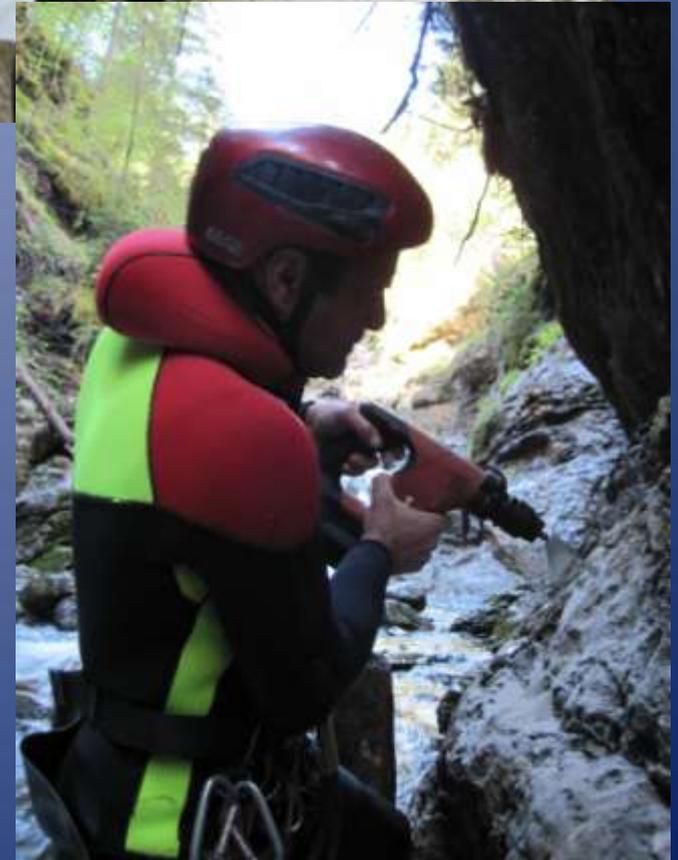
En matière de sécurisation...(suite)



2010

Les actions sur sites

En matière de rééquipement....



En matière de rééquipement....(suite)



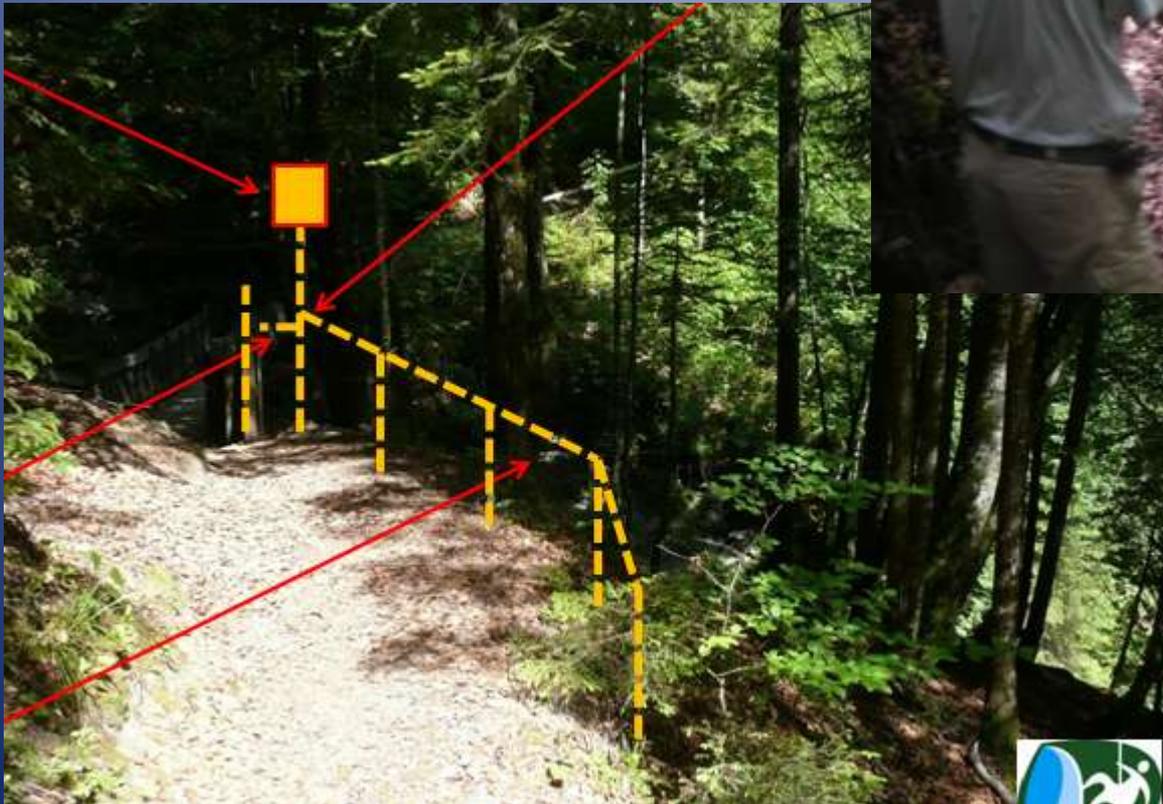
2010

Les actions sur sites

En matière d'aménagements...



ANGON



NYON

2010

Les actions sur sites

En matière d'aménagements...



BALME



NYON

2009 / 2010

Les signalétiques



Les signalétiques (suite)



Les consignes de sécurité

UNE DESCENTE DE CANYON NE S'IMPROVISE PAS !

Vous vous engagez dans un espace naturel évoluant en permanence et pouvant présenter des risques. Vous devez prendre toutes dispositions pour assurer votre propre sécurité.

Une formation préalable est indispensable :
n'hésitez pas à faire appel à un professionnel ou à un club.

- **Informez-vous** : météo, hydrologie, variation brutale du **débit**, topographie et cotation du canyon...
- **Vérifiez que le parcours, le débit sont adaptés** à l'expérience, aux niveaux physiques, techniques et la taille du groupe.
- **Prévenez un tiers** de votre itinéraire et heure probable de retour.
- **Equipez-vous** correctement.
- **Soyez vigilants** : glissades, sauts (sondez systématiquement les vasques), mouvements d'eau..
- **Vérifiez les amarrages.**
- **Respectez la réglementation** en vigueur et les «**règles de bon usage**».
- **Sachez renoncer**



Traduit également
en anglais

Les consignes matérielles



Équipement individuel

casque

Vêtements
isothermes
adaptés

Baudrier
double longes
mousquetons

descendeur-
mousqueton
de sécurité

Chaussures
adhérentes



Équipement collectif

Sac à dos
auto videur

Bidon
étanche

Couteau
sifflets

Matériel de
rééquipement

Cordes
corde de sécurité

Eau et vivres de course



Trousse de
premiers secours

Lampe frontale

Matériel de remontée
sur corde / bloqueurs

Sangles

Mousquetons
de sécurité

Masque
subaquatique



Les consignes environnementales

Un canyon est un milieu naturel...

...que partagent : amateurs et professionnels du canyonisme, pêcheurs, baigneurs, riverains, chasseurs, agriculteurs, pisciculteurs, producteurs d'électricité...

- Respectez la faune, la flore, l'eau... mais aussi les riverains et les autres usagers
- Restez discrets et sachez démontrer que vous n'êtes pas de simples consommateurs d'une activité mais aussi des acteurs directs de l'environnement
- Respectez les lieux et les aménagements
- Evitez de piétiner inutilement le fond de la rivière
- Evitez les cris et, autant que possible, les coups de sifflets... préférez les codes visuels de communication
- Rapportez vos déchets



Traduit également en anglais

Les informations secours



SECOURS | AID

Sécurisez et assistez le blessé – Alertez
Évitez le sur accident
*Secure and assist the injured person
Avoid creating further accidents*

N° d'urgence | Emergency numbers

Secours :

112

ou

18

Police - Gendarmerie :

17

En cas de secours aérien *International rescue code*



OUI | YES

J'ai besoin d'aide
I need help



NON | NO

Je n'ai pas besoin d'aide
I don't need help

INFORMATIONS

Météo locale : 08 92 68 02 74

FFME : www.ffme.fr

CDPC 74 : www.cdpcanyon74.org

DDCS 74: www.haute-savoie.gouv.fr

Pour alerter à propos du site,
des aménagements et de l'équipement

www.canyoning.com/alerte/

Les informations:

Météo

Alerte site



Un petit mot de sensibilisation

Conscience et respect sont les maîtres mots pour une activité de pleine nature telle que le canyoning. Le CDPC 74 et ses partenaires vous invitent à une pratique responsable et une attitude protectrice de notre environnement.



Nous vous souhaitons une superbe descente !



Bandeau partenaires



Point de visualisation du débit

Bandeau photos

Sous cadre: permet affichage



Le bilan des travaux sur les 5 premiers sites au 03/07/2010:

Au cours de la saison 2010 , les 5 premiers canyons seront totalement finalisés:

- ❑ canyon de Nyon à Morzine: achevé au 03/07/10 (quelques équipements réalisés avec moyens du bord –câbles- corde usagée pente accès)**
- ❑ canyon de Sambuis (canyon école) au Petit Bornand : signalétique posée – site sécurisé - quelques points minimes de rééquipement à revoir – dépollution réalisée en partie (problème de carcasse de voiture non résolu)**
- ❑ canyon du Bronze à Bonneville: signalétique posée - rééquipement programmé.**
- ❑ canyon de Balme à Magland et Araches: signalétique posée - quelques travaux de sécurisation programmés - rééquipement en cours**
- ❑ canyon d'Angon à Talloires : signalétique sera livrée et posée en juillet - une opération de sécurisation réalisée - quelques rééquipements programmés.**

Les moyens engagés de 09/09 de 09/10 (5 premiers sites)

Financiers

~ 32000 euros

Répartis:

~ 60 % communes



~ 40 % FFME (CDPC)

80% subvention exceptionnelle

20% aide exceptionnelle



~ 2500 euros de partenaires privés (réduction à l'achat)

Sté Raumer / Italie



Attitude Outdoor
(Thonon)



Dons de matériel

(corde occasion)



(câbles occasion)

Fred BUET
Guide Morzine

Les moyens engagés de 09/09 de 09/10 (5 premiers sites)

Bénévolat

- ~ 220 journées bénévolat de techniciens (fédéraux et/ou professionnels)
 - ~ 110 journées études
 - ~ 70 journées opérations nettoyage
 - ~ 30 journées rééquipement

Frais de déplacement lors des actions de terrain non compensées

Mises à disposition gratuites de matériel (tronçonneuses / tire-forts / meuleuses...mais aussi cordes...etc.)

Usure/détérioration du matériel individuel/ collectif non compensées.

- ~ 600 heures de bénévolat (réunions – organisation – animation – bureau)

Les moyens engagés de 09/09 de 09/10 (5 premiers sites)

Bilan

L'énorme travail réalisé doit être considéré au titre d'une démonstration:

- du pouvoir faire
- du savoir faire Haut-Savoyard.

La poursuite du travail (une vingtaine d'autres sites peuvent être développés sur plus de 40 sur le département) apparait difficilement envisageable sous les formes actuelles,

- sans le risque certain d' « essoufflement » des techniciens.
- sans valorisation du bénévolat.
- sans moyens complémentaires....

Les moyens engagés de 09/09 de 09/10 (5 premiers sites)

Bilan (suite)

... sans moyens complémentaires qui permettraient de meilleurs résultats - un travail en meilleure sécurité et plus rationnel .

exemples:

- emploi de câble inox ou corde mieux appropriée sur accès (même si c'est très limité, parfois nécessaire en canyon)
- hélitreuillage de carcasse de voiture (Sambuis)
- recours à des forestiers professionnels pour travaux importants ou délicats (O.N.F. tel le cas de Nyon)



Vœux pour la suite:

... trouver les moyens de maintenir en état les sites déjà développés:

- en sollicitant les communes pour une petite subvention annuelle qui permettrait de couvrir les frais d'entretien, les frais liés à une visite de contrôle annuelle des terrains d'aventure .

... trouver des moyens complémentaires (et de substitution aux subventions exceptionnelles) pour développer d'autres sites et achever ceux entamés:

- communautés de communes ?
- Conseil Général?
- Conseil Régional?

- partenaires privés (fabricants – commerçants...)

... création d'un emploi à temps plein au Comité Départemental 74 de la FFME .
Salarié ayant pour mission au 1/3 temps de s'occuper des actions du CDPC74

Cette création et l'offre d'emploi sont lancées pour septembre...des postulants se sont déjà manifestés...)

Cette création a pu être envisagée grâce au soutien de la DDSCS...

Nous souhaitons que le Conseil Général de Haute-Savoie pourra lui aussi apporter son soutien.

C'est terminé !

Merci pour votre attention !

... Si vous souhaitez en savoir plus encore !

➤ rendez-vous sur notre site internet

<http://cdpcanyon74.org>

... Si vous souhaitez être régulièrement informé de nos travaux et/ou voulez étoffer le « réservoir humain » qui se constitue pour les actions:

➤ Inscrivez-vous à la lettre d'information

infos-cdpcanyon74+subscribe@googlegroups.com

... Si vous souhaitez nous contacter:

par email: **contact@cdpcanyon74.org**

par courrier: **Les Quarts – 74360 Vacheresse**

par téléphone: **06.20.37.62.02**